

Organisme enregistré sous le n°54 86 01174 86  
auprès du Préfet de la Région Nouvelle Aquitaine  
- cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat -  
ODPC n°2592

## PROGRAMME DE FORMATION

### AFGSU 1

MAJ 20/04/2024

#### Objectifs :

*Prendre en charge seul ou en équipe une urgence médicale en attendant l'arrivée de personnel plus qualifié*

*Participer à la réponse à une urgence collective ou une Situation Sanitaire Exceptionnelle*

#### Programme :

##### **MODULE 1- URGENCES VITALES**

- ❖ Identifier et répondre à une urgence vitale
- ❖ Alerter et transmettre, suivre les consignes
- ❖ Mettre en œuvre un défibrillateur automatique externe
- ❖ Appliquer les règles d'hygiène élémentaire

##### **MODULE 2 - URGENCES POTENTIELLES**

- ❖ Identifier et répondre à une urgence potentielle
- ❖ Alerter, transmettre, suivre les conseils
- ❖ Règles élémentaires d'hygiène

##### **MODULE 3 - RISQUES COLLECTIFS**

- ❖ Être sensibilisé au risque collectif, à l'organisation ORSAN et ORSEC
- ❖ Identifier son rôle en cas de Situation Sanitaire Exceptionnelle

#### Durée :

Prix : 400,00 €

Public : Personnels, non professionnels de santé, exerçant au sein d'un établissement de santé, d'une structure médico-sociale, d'une maison de santé ou centre de santé, d'une entreprise de taxi ambulances, ou dans un cabinet libéral auprès d'un professionnel de santé libéral

#### Prérequis :

Personnels, non professionnels de santé, exerçant au sein d'un établissement de santé ou demandeur d'emploi souhaitant travailler dans un ETS ou EMS

#### Moyens pédagogiques :

*Tout le matériel sera apporté par le formateur, mannequins, défibrillateur, O2, sac d'urgence*

*Le référent handicap est à votre disposition pour organiser la compensation du handicap en cas de contraintes.*

#### Méthode pédagogique :



*Découverte basée sur les connaissances déjà acquises, contenu théorique et mises en situation adaptées au contexte et l'expérience professionnelle.*

**Modalités de suivi :**

En début de formation : Un Questionnaire préformation permettra au formateur d'apprécier les connaissances des participants. Ces informations seront un des éléments de référence pour la réalisation du bilan de fin de formation.

En cours de formation : Le formateur procède à des évaluations, en fin de modules, afin de vérifier la progression et la satisfaction du groupe.

Bilan de fin de formation : Un Questionnaire post formation permettra au formateur d'établir un bilan de fin de formation.

Par ailleurs, une évaluation générale de la qualité de notre prestation sera faite en présence du formateur, et dans la mesure de leur disponibilité, d'un cadre de l'établissement ou du directeur des soins. Ce bilan a pour objet de recueillir le niveau de satisfaction des participants.

Une attestation de fin de formation sera délivrée à chaque participant

**Validation :** *Attestation de formation aux Gestes et Soins d'Urgence Niveau 1 qui sera délivrée par le Centre d'Enseignement des Soins d'Urgence avec lequel Sauveperformance a conventionné.*

**Nos formateurs :**

*Formateurs AFGSU habilités par le CESU à enseigner les gestes d'urgence*

*En conformité avec "l'Arrêté du 24 avril 2012 relatif à la Commission nationale des formations aux soins d'urgence en situation sanitaire normale et exceptionnelle et au fonctionnement des centres d'enseignement des soins d'urgence (CESU)", nos Formateurs sont des Professionnels de santé en exercice, depuis au moins un an, dans une structure de médecine d'urgence (SAMU, SMUR et urgences) des établissements de santé autorisés ou dans un service de réanimation, d'anesthésie-réanimation, où ils ont à prendre en charge des urgences vitales dans le cadre de leur activité professionnelle. Nos formateurs AFGSU sont titulaires de l'Attestation de Formation aux Gestes et Soins d'Urgence de niveau 2, actualisée conformément à la réglementation en vigueur.*

**Responsable pédagogique et Référente handicap :**

*Mme Laurie COURATIN – Responsable Centre de Formation – Ingénieure de formation et.*

*Rédaction en 2015 d'un Mémoire de recherche portant sur « l'accompagnement pour l'autonomisation et pour l'emploi des personnes en situation de handicap ».*

*Le référent handicap est à votre disposition pour organiser la compensation du handicap en cas de contrainte à l'adresse suivante : [cadre@sauveperformance.fr](mailto:cadre@sauveperformance.fr)*

